

Traduction de l'objectif d'efficacité énergétique et de transition écologique dans le NPNRU et le nouveau PIA

Clients :

Agence Nationale de la Rénovation Urbaine (ANRU)

Partenaires :

Agence Parisienne du Climat (APC)

Année :

2015 - 2016

Tests

NPNRU

Évaluation

Accompagnement

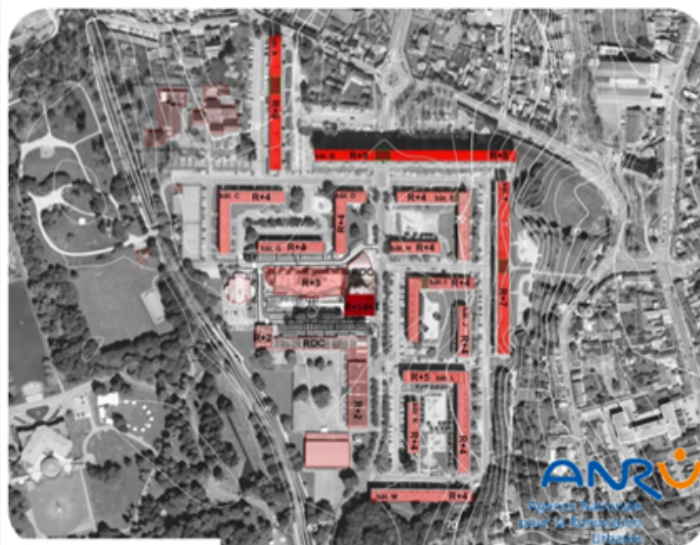
Excellence énergétique

Transition écologique

Actions de formation

Énergie

PowerDis



Comment accompagner la transition énergétique dans les politiques publiques ?

Contexte

La forte ambition de l'ANRU en matière d'excellence énergétique et d'innovation dans son Nouveau Programme National du Renouvellement Urbain (NPNRU) l'a conduite à solliciter l'accompagnement d'Efficacity.

Mission

La mission confiée à Efficacity porte sur :

- La traduction réglementaire et contractuelle de l'objectif d'efficacité énergétique et de transition écologique dans le Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine ;
- La préparation du premier appel à manifestations d'intérêt visant à innover dans les projets du NPNRU grâce à un financement complémentaire du PIA (70M€).

Méthodologie

- Accompagnement pour la définition et la transcription réglementaire dans le cahier des charges du NPNRU de l'objectif « efficacité énergétique et transition écologique » ;
- État de l'art sur les principales démarches et méthodologies d'évaluation, de labellisation et de certification des opérations d'aménagement durables ;

- Élaboration d'un panel d'indicateurs de performance pour l'évaluation des objectifs d'efficacité énergétique et de transition écologique dans les opérations du NPNRU ;
- Tests sur deux quartiers prioritaires de la politique de la ville définis par l'ANRU.

Résultats

La mission a permis de :

- Définir des règles de financement de l'ANRU favorisant la performance énergétique des projets ;
 - Définir une liste réduite d'indicateurs en accord avec la direction de la stratégie de l'ANRU après vérification de leur pertinence, et leur robustesse par rapport à la disponibilité des données mobilisables (bases nationales et le cas échéant, sources locales) ;
 - Rédiger l'AMI Innovation diffusé par l'ANRU en avril 2015 suite auquel une vingtaine de projets de renouvellement urbain ont été sélectionnés ;
- Réaliser des actions de formation auprès des acteurs locaux de la rénovation urbaine dans le cadre des « forums » régionaux des acteurs de la rénovation urbaine (FRARU).